



Gestion des prophylaxies en service de santé animale

Éléments de contexte :

Objectifs :

Être capable de jouer pleinement son rôle dans le dispositif de lutte contre les maladies animales, en tant qu'acteur/animateur du réseau et inspecteur maîtrisant l'épidémiologie. Connaître les enjeux et les attentes

Public concerné :

Techniciens confirmés, IAE, chefs de service,...

Contenu proposé :

- Dispositif de lutte contre les maladies animales (Porcs, ruminants, volailles) ;
- La nouvelle gouvernance et les différents acteurs ;
- Les cahiers des charges ;
- Les facettes du métier en santé animale ;
- Les systèmes d'information ;
- Étude de cas pratiques.

Intervenants :

Référents nationaux

Dates :

Du 14 au 18 mars 2022

Date limite d'inscription :

14 février 2022

Durée :

4 jours

Lieu :

Distanciel

Nbre de participants maximum :

20

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif :

Sylvie RANNEAUD

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

484 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

Code RenoiRH formation :

NINALP0002 – Session 2022-0001

Informations complémentaires

La FOAD « prophylaxie des animaux de rente – réglementation et outils » est un prérequis.